

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

Décision n° 76149 du 3 décembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

NOR : INTJ1424065S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 17 novembre 2014,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud – subdivision d'arme de la gendarmerie mobile – est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Jeannot, Laurent	Nigend : 116 806
Nageotte, Olivier	Nigend : 107 449
Le Caplain, Jacques	Nigend : 119 205
Demeusoy, Guy	Nigend : 135 012
Tichet, Yves	Nigend : 124 431
Bruno, Frédéric	Nigend : 108 051
Sergent, Alain	Nigend : 108 801

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Gau, Rémi	Nigend : 151 656
Benard, Stéphane	Nigend : 158 000
Cotton, Claude	Nigend : 132 535
Legrand, Jérôme	Nigend : 156 754
Chaboud, Frédéric	Nigend : 134 232
Gallou, Christophe	Nigend : 139 490

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Baviere, Marc	Nigend : 113 169
Boudot, Fabien	Nigend : 190 287
Vasseur, Emmanuel	Nigend : 183 483
Brousse, Bernard	Nigend : 127 024
Masson, Anthony	Nigend : 199 778
Duchesne, Baptiste	Nigend : 172 141

Lannuzel, Gwenole	Nigend : 198 519
Muller, Thierry	Nigend : 152 483
Rodriguez, Christian	Nigend : 168 917
Lesort Pajot, Michel	Nigend : 217 442
Lamy, Olivier	Nigend : 173 617
Tieche, Samuel	Nigend : 193 821
Bruzzisi, Nicolas	Nigend : 198 806
Arrecot, Grégory	Nigend : 203 382
Battaglin, Jérôme	Nigend : 165 806
Salati, Bruno	Nigend : 135 332

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Aletto, Pascal	Nigend : 247 187
Sansoit, Jean-Yves	Nigend : 248 051
Cuny, Gaël	Nigend : 229 268
Beauce, Audry	Nigend : 246 380
Héraud, Raphaël	Nigend : 311 459
Janas, Jérôme	Nigend : 228 719
Baron, Nicolas	Nigend : 318 950
Bertrand, Sébastien	Nigend : 239 973
Le Brun, Romain	Nigend : 230 170
Roy, Christophe	Nigend : 230 845
Mayali, Christophe	Nigend : 228 211
Schwartzmann, Loïc	Nigend : 219 126
Cavailles, Clément	Nigend : 229 372
Bouchard, Julien	Nigend : 309 358
Cherfi, Mehdi	Nigend : 192 646
Donate, Frédéric	Nigend : 194 182
Fournier, Cédric	Nigend : 307 849
Jandard, Sébastien	Nigend : 229 141
Cabanacq, Lionel	Nigend : 220 396
Ribiere, Olivier	Nigend : 235 183
Arnoux, Laurent	Nigend : 154 127
Malia, Christian	Nigend : 166 772
Daimez, Emmanuel	Nigend : 148 057
Neuville, José	Nigend : 124 503
Sotte, Dominique	Nigend : 116 698

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2014.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*
D. GALTIER